







Nicolas MARAIS

Président de la conférence régionale du sport Normandie Président du CRNS Normandie

Chers membres de la conférence régionale du sport, acteurs du sport normand,

Depuis l'installation de la conférence régionale du sport (CRdS) le 11 mai 2021, aux côtés de Sarah BALLUET et Mustapha MZARI ROSSI respectivement Vice-Présidents du monde économique et social et du collège des collectivités, en étroite collaboration avec la DRAJES de la région académique Normandie et le cabinet MOUVENS, nous avons œuvré avec votre concours, afin d'élaborer un diagnostic territorial qui a été validé le 10 janvier 2022.

Dans cette volonté d'être au plus proche des réalités locales, des réunions dans chaque département se sont tenues en fin d'année 2022. Ce projet sportif territorial (PST) présenté aujourd'hui a donc été nourri d'une tournée des territoires conviant l'ensemble des acteurs normands ainsi que les membres de la CRdS par la mise en place des commissions dédiées aux représentants des 4 collèges : services de l'État, collectivités, mouvement sportif et monde économique et social.

Ces points d'étape ont permis l'écriture de ce PST qui se veut évolutif et démocratique, structuré autour de préconisations prenant en compte vos besoins, vos préoccupations actuelles, vos enjeux locaux, départementaux et régionaux avec ce point d'ancrage d'une Normandie « + sportive ».

La volonté est de proposer une mise en place opérationnelle d'actions adaptées aux réalités de terrain autour de 4 grands axes affirmant une Normandie + active, + engagée, + équilibrée, + attractive.

L'objectif désormais est de mettre en œuvre les ambitions proposées, en priorisant celles qui seront lancées dès 2023. Pour ma part, attaché à l'attractivité de notre belle région Normandie et sensible aux enjeux environnementaux, je serai très ouvert à la mise en valeur d'offres touristiques connectées à la pratique sportive, en lien bien évidemment avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui attireront des millions de touristes venant du monde entier.

Je tiens à remercier une nouvelle fois la collaboration de l'ensemble des membres de la CRdS et souhaite un bel élan de mobilisation et de concrétisation par ce PST.





Jean-Benoît ALBERTINI

Préfet de la région Normandie Préfet de la Seine-Maritime

Avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport en 2020, les échanges ont été facilités entre le niveau national et le niveau territorial. Des instances de dialogue et d'échanges entre acteurs du monde sportif ont pu être établies ou renforcées.

Cette impulsion, portée en Normandie par les différents collèges constitutifs de la conférence régionale du sport avec le concours opérationnel et déterminé des services déconcentrés de la jeunesse et des sports, trouve sa concrétisation dans la formalisation du projet sportif territorial.

Issu d'une démarche de diagnostic se voulant participative, ce projet constitue la feuille de route que se donnent les acteurs du sport normand pour répondre, en 4 ans, aux défis d'ores et déjà identifiés.

Qu'il s'agisse de la question de l'animation territoriale autour des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, des sujets d'attractivité et de maillage du territoire dans une société faisant face à des mutations multiples (économiques, numériques, sociales, environnementales...), le projet sportif territorial rassemble un partenariat divers autour d'ambitions sportives communes pour le territoire.

Au regard de ces grands axes stratégiques, ce projet propose un programme d'actions cohérent, évolutif, qui bénéficiera de l'installation prochaine de la conférence des financeurs du sport. En permettant la formalisation de contrats pluriannuels d'orientation et de financement, cette nouvelle instance collégiale garantira la concrétisation, sur le terrain, de ces nouvelles synergies au bénéfice des usagers et des pratiquants.

Fondés sur une ambition claire et partagée, la nouvelle gouvernance du sport et le projet sportif territorial doivent faire du sport en Normandie un vecteur d'excellence, d'inclusion, d'éducation, de santé et un outil de développement économique et d'attractivité du territoire.







\	

PRÉAMBULE 5

Une démarche collective pour un projet coconstruit



POUR UNE NORMANDIE... + SPORTIVE Pour une Normandie... + ACTIVE Pour une Normandie... + ENGAGÉE Pour une Normandie... + ÉQUILIBRÉE Pour une Normandie... + ATTRACTIVE 43

ן ל	

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI 51

6



1. PRÉAMBULE

Suite à la parution de la loi n° 2019-812 du 1^{er} août 2019 et du décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020, une nouvelle organisation territoriale du sport s'est mise en place avec l'instauration de la conférence régionale du sport (CRdS) de Normandie.

La CRdS forme la clé de voûte de la nouvelle gouvernance du sport à travers les quatre collèges constitués : État, collectivités territoriales et EPCI, mouvement sportif, milieux économiques et organisations professionnelles.

L'ambition de la CRdS est de favoriser la cohérence des actions et la synergie des moyens, dans le respect des compétences de leurs membres et de leurs prérogatives.

Véritable outil partagé, le projet sportif territorial (PST) est le document cadre élaboré et adopté par les membres de la conférence régionale du sport. Il vise à définir les objectifs et à écrire la stratégie qui guideront l'action de la conférence sur la durée de son mandat.

Le PST tend à accompagner les transformations, qu'elles soient sportives, environnementales, ou sociales pour anticiper les besoins en termes d'offres de pratique, de compétences humaines, d'équipements sportifs ou de mise en réseau des expertises pour faire rayonner la Normandie et (re)donner toute sa place au sport.

Le présent projet sportif territorial permet de poser les socles d'un « faire ensemble » en déterminant des priorités qui nécessitent l'engagement de l'ensemble des parties prenantes du sport sur le territoire normand. Il répond ainsi à la volonté de fédérer l'ensemble des acteurs du sport normand : ce n'est que grâce à la mobilisation et à la coopération entre les différents collèges de la CRdS que les activités physiques et sportives seront universellement accessibles à tous.

Si la construction du PST a bénéficié des connaissances et de l'inspiration de nombreux élus, cadres d'état ou de dirigeants associatifs, chaque partenaire, club, collectivité ou entreprise du sport est aujourd'hui invité à s'engager dans sa mise en œuvre et ainsi contribuer à sa réussite. Le PST se veut également un document ouvert, susceptible d'être amendé dans le cadre des échanges menés au sein de la CRdS. Outil vivant et dynamique, il est le garant de l'atteinte des objectifs formulés par les membres de la CRdS.

La volonté de fédérer les acteurs du sport normand autour d'ambitions et de priorités partagées

En Normandie, la CRdS a été installée le 11 mai 2021, sous l'égide du Préfet de Région, Pierre-André DURAND. Elle compte un total de 51 membres qui ont élu, à la majorité simple des membres présents, un président (Nicolas MARAIS, CROS Normandie) et deux vice-présidents (Mustapha MZARI ROSSI, ANDES – et Sarah BALLUET, MEDEF) pour un mandat d'une durée de cinq ans, renouvelable une fois.

La délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) assure le secrétariat de la conférence et anime les travaux. La CRdS s'accompagne d'une conférence des financeurs qui s'installera sur l'année 2023.



UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR UN PROJET COCONSTRUIT

La démarche de concertation s'est structurée autour de plusieurs temps forts, organisés sur l'année 2022, dans la perspective de recueillir et débattre avec les territoires et les acteurs des principaux enjeux du futur PST.

Préalablement à la phase de construction du PST, divers études et documents ont été pris en considération afin d'élaborer le diagnostic territorial.

Les consultations territoriales ont permis de recueillir les points de vue et des suggestions des acteurs sportifs pour l'établissement des propositions lors des journées thématiques.



DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SPORT

Analyse documentaire et entretiens



CONSULTATIONS TERRITORIALES

Organisation de rencontres départementales auprès des acteurs du sport



GROUPES THÉMATIQUES

Mise en place d'ateliers avec les membres de la CRdS :

- 1. Sport pour tous
- 2. Emploi et formation
- 3. Lutte contre les violences et les discriminations
- 4. Sport de haut niveau et sport professionnel
- 5. Attractivité
- 6. Équipements sportifs



15

Entretiens auprès d'acteurs normands

Groupes de travail thématiques mobilisés au cours de 2 ateliers

130

Participants lors des 5 réunions départementales organisées







POUR UNE NORMAN + SPORTIVE

Le projet sportif territorial donne l'opportunité aux acteurs normands de se doter d'une vision partagée visant à mettre plus de sport dans la vie des normandes et des normands, notamment en garantissant l'accès à tous à la pratique et en soutenant les acteurs du sport dans l'adaptation de l'offre. L'ambition du PST est ainsi de bonifier l'action de tous les acteurs concernés afin d'augmenter la pratique des activités physiques et sportives.

En cohérence avec les travaux du diagnostic territorial et en lien avec les attentes des acteurs du sport normand, 4 principaux défis structurent le projet sportif territorial. Ils visent à construire une Normandie...



+ ACTIVE

Positionner le sport dans le quotidien des normandes et normands pour les encourager à être actifs tout au long de la vie



+ ÉQUILIBRÉE

S'adapter à l'évolution des besoins des territoires et des acteurs du sport normand en s'appuyant sur ses forces et potentialités régionales



Au-delà des défis identifiés, il convient de rappeler les grands principes qui constituent les moteurs, fils rouges du plan d'action du projet sportif territorial:

- La transition écologique, en faisant converger les enjeux sportifs et durables, en contribuant à prendre en compte les impacts du sport sur l'environnement et ceux du changement climatique sur la pratique
- L'adaptation territoriale, en conjuguant la déclinaison des actions sur les territoires en fonction de leurs caractéristiques, avec l'exigence d'un aménagement équilibré des territoires
- Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en s'appuyant sur l'événement pour accélérer la mobilisation des acteurs et renforcer son héritage



+ ENGAGÉE

Contribuer au bien-être de tous les habitants en s'engageant à la résolution des freins d'accès à la pratique et à la diminution des fractures sociales



+ ATTRACTIVE

Intensifier les retombées économiques, le sentiment d'appartenance et le rayonnement de la Normandie par le développement des activités physiques et sportives



LES 17 AXES CLÉS DU PROJET SPORTIF TERRITORIAL DE NORMANDIE

Une Normandie... + ACTIVE

	one normando / Corre
#1	L'ancrage de la pratique dès le plus jeune âge : vers de nouvelles formes de pratiques
#2	La pratique des activités physiques et sportives au service du maintien de l'autonomie des séniors
#3	Une offre adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap
#4	Le milieu professionnel, un espace de pratique à part entière
	Une Normandie + ENGAGÉE
#5	L'engagement d'une nouvelle génération de bénévoles
#6	Sport et femmes : encore gagner du terrain
#7	L'activité physique et sportive au service de la bonne santé des normands
#8	La lutte contre toutes les formes de dérives dans le sport normand
#9	Vers de nouvelles coopérations au service du sport normand
	Une Normandie + ÉQUILIBRÉE
#10	Les équipements de demain
#11	Pour un accès à tous aux activités aquatiques
#12	L'emploi sportif, un enjeu de territoire
#13	Le soutien à la montée en compétences des dirigeants
#14	Le haut niveau normand, de la formation à la performance
	Une Normandie + ATTRACTIVE
#15	Les grands événements et les JOP de Paris 2024, un vecteur de rayonnement
#16	Les sports de nature, un atout à structurer et à mettre en valeur
#17	La Normandie, une destination sportive grâce aux activités physiques de pleine nature





Le PST a pour ambition de promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives dans tous les milieux qui, à chaque étape de la vie, composent le quotidien des normands (écoles, sphère professionnelle...).

Toutefois, afin d'ancrer durablement les pratiques sportives dès le plus jeune âge, les jeunes constituent une cible prioritaire, et plus particulièrement les filles qui se désengagent, de manière plus marquée, de la pratique sportive à l'entrée dans l'adolescence.

Ce défi vise également à porter une attention particulière aux besoins des personnes qui éprouvent des difficultés d'accès à la pratique en raison de leurs besoins spécifiques. C'est ainsi que l'offre en faveur des personnes éloignées de la pratique et des personnes en situation de handicap devra être favorisée sur l'ensemble du territoire normand.



ENJEUX ISSUS DE L'ÉTAT DES LIEUX

Au regard des tendances d'évolution, des ressorts de la pratique, mais également des caractéristiques du territoire, le développement de la pratique englobe un ensemble de leviers prioritaires :

- Promouvoir une véritable culture sportive dès le plus jeune âge pour agir sur les comportements.
- Renforcer l'adéquation de l'offre à la diversité des aspirations et des modalités de pratique.
- Multiplier les espaces et lieux de proximité pour créer un environnement physique favorable à la pratique.
- S'appuyer sur les outils numériques pour toucher le plus grand nombre.
- Renforcer les espaces de coopération entre les acteurs pour façonner un cadre d'action partagé.

Une pratique tout au long de la vie

- Enfants et adolescents (notamment les filles)
- Personnes actives
- Séniors
- Personnes en situation de handicap
- Personnes éloignées de la pratique



Normandie

France

POINTS DE REPÈRES

72 -VS- 555

Taux de pratique sportive en 2018 selon le sexe (en %)

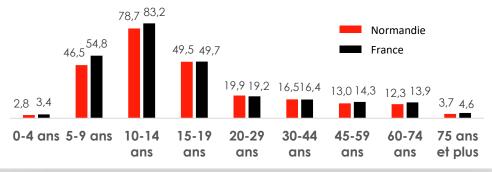




Des non-pratiquants normands évoquent la raison « n'aime pas le sport » comme frein à la pratique (contre 30% des nonpratiquants en France)

% des habitants ayant pratiqué au moins 1 fois un sport en 2018

Taux de pénétration des licences sportives par structure de population en 2017 (en %)



ATOUTS / LEVIERS

Une qualité du patrimoine (littoral et espaces ruraux) qui constitue un atout pour répondre aux aspirations « nature » et « santé » du grand public

Une vie associative riche (60 000 associations actives) et dynamique (création de clubs, 240 000 bénévoles actifs)

Des initiatives engagées par les entreprises normandes en faveur du sport santé pour leurs salariés

FREINS

Un ancrage des bienfaits de la pratique à renforcer dès le plus jeune âge (milieu scolaire et périscolaire)

Des espaces, des lieux et des offres qui doivent s'adapter à la diversité des formes de pratique (pratique libre en plein air, pratique à domicile...)

Des cadres de coopération à renforcer à l'échelle locale entre les acteurs (clubs, entreprises, collectivités...)









L'ANCRAGE DE LA PRATIQUE SPORTIVE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE : VERS DE NOUVELLES FORMES DE PRATIQUES

La crise sanitaire a mis l'accent sur la sédentarité, mais l'enjeu n'est pas nouveau : les enfants ont perdu, en 40 ans, 25% de leurs capacités cardio-respiratoires. Il est donc essentiel d'ancrer l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge. Cela commence par les apprentissages prioritaires comme la nage et le vélo, mais également par la multiplication des occasions de pratique dans tous les milieux de vie des jeunes : écoles, temps libre...

Puisqu'ils sont engagés dans les mêmes défis éducatifs (santé physique et mentale des enfants, apprentissage et épanouissement personnel...), il y a une complémentarité à renforcer entre les champs du sport scolaire et du sport en club pour mieux conjuguer les efforts de chacun.

L'offre devra également prendre en compte les nouvelles aspirations des jeunes : refus de la compétition non choisie, importance de l'ambiance, rapport au numérique très important... L'un des enjeux sera ainsi de réussir à créer des passerelles entre les pratiques physiques et connectées.

des 15-24 ans de Normandie n'ont pratiqué aucune activité sportive au cours des douze derniers mois, contre 14 % en France, en 2020 (source : fiche régionale du sport - Normandie, INJEP, 2021)





- Développer l'activité physique et sportive dans le quotidien dès le plus jeune âge.
- Renforcer les passerelles entre le sport scolaire (fédérations scolaires et établissements scolaires) et le sport fédéral.
- Développer et structurer la pratique connectée et le e-sport, pour répondre aux nouvelles attentes.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Permettre aux clubs d'intervenir dans les établissements scolaires.
- Créer des passerelles entre la pratique connectée / e-sport et la pratique physique.
- Valoriser le dispositif de la carte passerelle afin de permettre aux jeunes de découvrir des sports dans les clubs.
- Accompagner les enseignants dans le développement des 30 minutes d'activité physique quotidienne.
 - ·



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'enfants (6-12 ans) et jeunes (12-17 ans) qui pratiquent Nombre de jeunes licenciés (- de 18 ans) dans les clubs Nombre de nouvelles offres à destination des jeunes Nombre de clubs qui interviennent dans les établissements scolaires Nombre de clubs qui proposent une offre de pratique connectée









2

LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES AU SERVICE DU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DES SÉNIORS

Sur la dernière décennie, la Normandie enregistre un vieillissement plus marqué de sa population qu'en France métropolitaine : en 2021, les 65 ans et plus représentent 22,9% de la population (contre 22,5% en 2020), soit 1,7 point de plus qu'en France métropolitaine. L'autonomie des personnes âgées est donc un enjeu clé pour les prochaines années, notamment concernant le maintien à domicile et la place de la pratique sportive chez les séniors.

Si les associations normandes contribuent à lutter contre les effets du vieillissement en proposant des programmes sportifs adaptés aux séniors, une approche transversale mêlant le secteur du sport à celui de la santé doit progressivement se renforcer. De même, il apparait essentiel d'agir sur l'ensemble des leviers au maintien de l'autonomie : qualité de l'offre, accessibilité des pratiques, mobilités actives... Le développement des activités physiques et sportives auprès des séniors peut également être un terrain propice à l'expérimentation et à l'innovation, tant en matière d'offres que de modèles économiques ou d'espaces de coopération.

42,6 ANS

D'âge moyen pour la population normande en 2021, contre 41,7 ans en France métropolitaine (source : Normandie 360 / INSEE ; 2021)





- Développer une offre dédiée aux séniors afin de les accompagner dans le maintien de leur autonomie.
- Sensibiliser les différents acteurs aux bienfaits de la pratique sportive dans le maintien de l'autonomie des séniors.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Proposer des programmes sportifs dédiés aux séniors.
- Former les éducateurs à la pratique des séniors.
- Créer des partenariats entre les clubs et les structures médico-sociales.
- Proposer les programmes sportifs à destination des différents acteurs et notamment aux collectivités, CCAS, ...
- /



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre de séniors qui pratiquent une activité physique et sportive Nombre de structures médico-sociales qui proposent de l'activité physique et sportive

Nombre d'éducateurs formés

Nombre de clubs et de structures qui proposent une offre « sénior » Nombre de partenariats créés entre les différents acteurs Satisfaction des séniors dans l'offre sportive proposée Diversité de l'offre sportive

14











UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les données statistiques révèlent que plus de 72 000 adultes sont, en Normandie, bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) en 2020 (source : panorama de la DREES) et sont touchés par un handicap moteur, sensoriel, mental ou psychique.

La prise en compte des besoins spécifiques de ce public est essentielle à une accessibilité universelle à la pratique sportive. Pour autant, l'accessibilité des équipements constitue une problématique encore récurrente à laquelle s'ajoutent l'adaptation des pratiques proposées et la formation spécifique des encadrants.

Mais l'accessibilité dans l'écosystème sportif ne se limite pas à la pratique sportive : représentation dans les institutions, filière de haut niveau, médiatisation des compétitions sont autant de thématiques nécessitant d'engager des démarches de progrès importantes pour les acteurs du sport normand.

580





- Développer l'accès à la pratique des personnes en situation de handicap.
- Renforcer l'accès à la pratique au sein des clubs pour les personnes en situation de handicap.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Former des clubs à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Développer des « clubs inclusifs ».
- Développer des projets communs collectivités, mouvement sportif, acteurs médico-sociaux.
- Valoriser l'offre de pratique existante.
- Financer des petits équipements adaptés et faciliter leur mutualisation entre structures d'accueil.
- ٠.,



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre de clubs qui accueillent des personnes en situation de handicap

Nombre d'éducateurs formés

Nombre de personnes en situation de handicap qui pratiquent Nombre de partenariats créés entre les clubs et les acteurs médico-sociaux















LE MILIEU PROFESSIONNEL, UN ESPACE DE PRATIQUE À PART ENTIÈRE

Avec la volonté de développer les activités physiques et sportives dans tous les milieux de vie, le PST vise une augmentation de la pratique en milieu professionnel. En effet, en raison d'une plus forte mobilité passive et de la tertiarisation des emplois, les personnes actives sont de plus en plus exposées à des risques sanitaires. De plus, la pratique sportive contribue à une amélioration de la qualité de vie au travail (QVT), du bien-être et de la santé et elle permet une augmentation de la productivité.

Diverses initiatives ont été engagées en Normandie avec le soutien de la médecine du travail : le « Dispositif santé au travail » qui touche plus de 75 000 salariés ou encore la « Plat'forme Harmonie mutuelle » portée par la Ligue régionale du sport en entreprise sur les communes de Colombelles et de Caen. Mais des freins demeurent : conditions de pratique inadaptées, méconnaissance des besoins, hétérogénéité des cadres de travail, manque de lisibilité de l'offre... qui supposent de construire de nouvelles réponses.

1 495 000

D'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi, que compte la Normandie en 2019 (INSEE)





- Sensibiliser les employeurs sur les bienfaits du sport et encourager le déploiement des activités physiques et sportives en milieu professionnel.
- Développer une offre de pratique adaptée au milieu professionnel.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Créer une offre sportive à destination des structures employeuses pour les salariés.
- Développer des partenariats avec les têtes de réseaux.
- Former les éducateurs à l'intervention dans les entreprises.
- Organiser des temps de sensibilisation des employeurs.
- Intégrer la pratique sportive dans la stratégie RSE des entreprises.
- ...



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre de clubs qui proposent une offre adaptée Nombre de structures employeuses qui proposent une pratique sportive

Nombre d'éducateurs formés à la pratique en milieu professionnel





Le PST contribue à mobiliser les acteurs du sport normand autour des enjeux de société. Si les besoins sont importants, des initiatives sont d'ores et déjà conduites sur une diversité de thèmes (inclusion, prévention...), il a donc été fait le choix de porter une attention plus particulière sur 3 champs :

- Le sport comme outil d'aide à la guérison des personnes atteintes de maladies chroniques et comme outil de prévention des risques au regard des données de santé normandes.
- Le bénévolat, en abordant plus particulièrement la question des leviers d'engagement de la jeune génération dans le champ du sport. Les nouvelles formes d'engagement, basées sur des missions plus ponctuelles, doivent contribuer à la pérennité des associations, notamment sur les fonctions dirigeantes.
- Enfin, la lutte contre toutes les dérives dans le sport et plus particulièrement les différentes formes de violences apparait comme un champ qui nécessite une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs normands.



ENJEUX ISSUS DE L'ÉTAT DES LIEUX

Au regard des tendances d'évolution, des ressorts de la pratique, mais également des caractéristiques du territoire, le développement de la pratique englobe un ensemble de leviers prioritaires :

- Concentrer les initiatives et apporter aux acteurs des solutions concrètes aux problématiques sociales
- Améliorer l'expertise des acteurs du sport pour une meilleure sensibilisation et connaissance des pratiques
- Encourager l'innovation sociale pour apporter des réponses nouvelles et valoriser l'impact du sport
- Réaffirmer le sport comme vecteur de citoyenneté et mobiliser largement autour de la lutte contre les violences et discriminations
- Agir sur les impacts de la pratique sportive sur l'environnement et anticiper les risques du réchauffement climatique

Des thématiques prioritaires

- Bénévolat
- Santé par le sport
- Lutte contre les dérives
- **Féminisation**

19



POINTS DE REPÈRES

Estimation du % d'équipements sportifs n'ayant aucune accessibilité personnes en situation de handicap



19,4%

Des associations qui se créent entre 2018 et 2020 sont dans le champ du sport (contre 16,3% en France)

des personnes ayant au moins un droit ouvert des personnes dyant du moins un droit ouvert dans les MDPH ont une licence dans une des 2 fédérations spécifiques (FFH et FFSA)



+ de 50 000

Dirigeants bénévoles interviennent dans les clubs sportifs normands

Taux de pratique sportive en 2018 selon le sexe (en %)

Plan régional de lutte contre les violences sexistes et sexuelles





structures labellisées « Maisons Sport Santé »

ATOUTS / LEVIERS

Des dispositifs mis en place en faveur de l'engagement citoyen (SNU, service civique) qui contribuent à régénérer la vie associative

Une forte dynamique de création d'associations dans le champ du sport

Des politiques d'ores et déjà engagées autour du sport santé et de la reprise d'activités physiques pour les personnes atteintes de maladies chroniques

Une volonté collective d'aair en faveur de la lutte contre les discriminations

FREINS

Des moyens à amplifier pour renforcer l'accueil et l'orientation des publics ayant des besoins spécifiques

Un manque de visibilité sur les besoins et les impacts des dispositifs mis en place

Des coordinations et des passerelles à renforcer pour plus d'efficacité (entreprises, professionnels de santé...)











L'ENGAGEMENT D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE BÉNÉVOLES

L'écosystème sportif normand composé de plus de 50 000 dirigeants bénévoles s'essouffle, en raison de la crise sanitaire et de la diminution de l'engagement des séniors. Vieillissement, implication plus ponctuelle... le renouvellement du bénévolat sportif constitue un défi de taille pour les collectivités et le tissu associatif.

Si les jeunes s'engagent, ils s'inscrivent davantage sur des projets et missions ponctuels, sur des durées plus courtes, avec une faible représentation dans les instances dirigeantes et un important turnover des jeunes cadres associatifs.

Il apparait essentiel d'encourager l'engagement bénévole des jeunes en rénovant les modes de gouvernance et en travaillant sur les nouvelles formes d'implication des jeunes et sur leurs nouvelles aspirations.

29%

Des jeunes de moins de 25 ans sont engagés dans une association normande (tous secteurs confondus) en 2019 (source : Recherches et Solidarités, les associations en Normandie, 2019)





- Renforcer la place du sport comme outil d'éducation populaire.
- Former les jeunes à s'engager dans les associations sportives.
- Positionner le club comme un lieu de sociabilisation et d'acquisition de compétences personnelles ou professionnelles.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Créer un parcours d'engagement citoyen des jeunes.
- Développer le lien intergénérationnel au sein de l'association.
- Adapter les contenus des formations aux jeunes.
- Accompagner la valorisation des compétences acquises.
- •



SUIVI DE L'ACTION

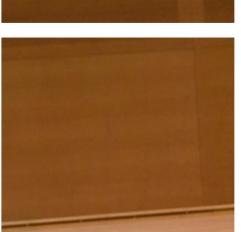
Indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes engagés dans les associations Nombre de jeunes formés Nombre de sessions de formations











2

SPORT ET FEMMES : ENCORE GAGNER DU TERRAIN

La pratique sportive des femmes a la particularité d'être un objectif partagé dans les différentes politiques sportives menées par les acteurs normands. Si depuis plus de 20 ans, les femmes sont considérées comme un public éloigné de la pratique sportive, différentes politiques visant à encourager la pratique sportive des femmes et l'accès aux fonctions dirigeantes ont ainsi été mises en œuvre, contribuant à développer les activités physiques et sportives à destination des femmes.

Pour autant, des inégalités d'accès à la pratique sportive persistent. En effet, au niveau régional seulement 55% des normandes âgées de 15 à 24 ont pratiqué, en 2018, une activité sportive contre 62,5 % au niveau national (fiche régionale du sport Normandie, INJEP, 2020).

De même, les femmes ne pratiquent pas de la même façon que les hommes au sein de l'espace public et dans les équipements de proximité, pouvant être source de peurs, d'agressions et d'exclusions. Ces inégalités conduisent les membres de la CRdS de Normandie à prioriser cet enjeu au sein de son projet sportif territorial, afin notamment d'encourager les acteurs du sport à proposer des actions permettant de favoriser l'accès des femmes à la pratique sportive et aux fonctions dirigeantes.





- Amplifier le niveau d'activité physique et sportive auprès des jeunes filles et des femmes.
- Améliorer la présence des femmes dans les instances dirigeantes.
- Soutenir l'économie et la valorisation de la pratique féminine.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Soutenir les projets de collectivités autour des cours d'écoles non genrées.
- Créer un programme d'intégration pour les dirigeantes de clubs normands.
- Faciliter l'adaptation des pratiques aux attentes des femmes (qualité d'accueil, encadrement, équipements...).
- Soutenir l'accès aux femmes sur les équipements en accès libre.
- / ..



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Evolution du nombre de pratiquantes sur chaque tranche d'âge Taux de turn-over des licences féminines sur les 3 dernières années Nombre de femmes dans les bureaux directeurs des comités Evolution du nombre de femmes présidentes de clubs affiliés Nombre de projets soutenus dans le cadre du PST











L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE AU SERVICE DE LA BONNE SANTÉ DES NORMANDS

Si le sport est reconnu par l'ensemble des partenaires comme un déterminant clé de la bonne santé des normands, notamment dans une logique de prévention, il est également un levier essentiel dans une logique de prévention secondaire des personnes atteintes d'affection de longue durée. Il est un atout dans le cadre des processus de guérison : amélioration des capacités fonctionnelles, lutte contre les facteurs de risque, aide à la reprise d'une vie normale...

De même, parce qu'il (re)met en mouvement et génère du bien-être et de la confiance en soi à travers les activités physiques et sportives, il permet d'agir sur le mental et se révèle être un support pertinent pour l'émancipation et la reconstruction physique et psychique des personnes fragiles (femmes ayant subi des violences par exemple).

Cela implique le développement d'une offre adaptée ainsi que des coopérations renforcées avec les professionnels de santé (cardiologues, kinésithérapeutes spécialisés, psychologues...).

77

Maisons Sport Santé labellisées en Normandie en 2022





- Accompagner le développement de l'offre d'activités physiques thérapeutiques.
- Favoriser la reconstruction physique et psychologique des personnes victimes de violences (physiques, sexuelles, morales ...) par l'activité physique et sportive.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Former les éducateurs et bénévoles au sport santé.
- Développer des partenariats avec les acteurs du champ de la santé.
- Développer des programmes adaptés aux différentes formes de violences.
- Former les éducateurs et les bénévoles à l'accueil des victimes.
- Déployer une stratégie régionale sport santé.
- ٠.



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'éducateurs formés Nombre de bénévoles formés Nombre de programmes créés Nombre de partenariats créés













La lutte contre toutes les formes de dérives (discrimination, violences, y compris sexuelles, violences faites aux arbitres) et la préservation de l'intégrité des sportifs (conduites dopantes, dopage) sont un engagement fort de l'ensemble des acteurs du sport normand depuis de nombreuses années et le PST réaffirme cette volonté, tant dans le domaine du sport de haut-niveau que dans celui des pratiques sportives pour toutes et tous.

A ce titre, un manifeste d'engagement a été mis en place, par le mouvement sportif et l'Etat, afin d'impliquer les structures dans une dynamique de lutte contre les violences. Il engage les partenaires institutionnels dans la mise en place de formations et de temps de sensibilisation, la création d'outils, tandis que les signataires s'engagent dans le déploiement d'un plan d'actions spécifiques.

Mais la lutte contre les dérives dans le sport doit poursuivre son changement d'échelle et mobiliser encore plus largement les acteurs normands (collectivités, clubs, dirigeants, établissements scolaires et éducateurs...). Le PST doit être un accélérateur de la politique locale.

260

Clubs signataires du manifeste à fin janvier 2023 sur 8 000 clubs environ





- Développer des actions prévention et de sensibilisation aux violences auprès de l'ensemble des acteurs du sport (collectivités, mouvement sportif, acteurs privés, enseignants...).
- Former les acteurs du sport dans la lutte contre les dérives dans le sport (sensibilisation, prévention risques, repérage, gestion des cas et accompagnement des victimes et de l'entourage).
- Sensibiliser l'encadrement, les sportifs et les familles au respect du corps arbitral.
- Soutenir les actions de prévention aux conduites dopantes et au dopage.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Développer des formations adaptées aux différents publics.
- Développer le manifeste du mouvement sportif.
- Intervenir sur les évènements afin de faire de la sensibilisation et de la prévention.
- Créer des partenariats entre les différents acteurs..



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre de personnes formées Nombre d'actions de sensibilisation et de prévention organisées Nombre d'acteurs engagés dans la démarche













VERS DE NOUVELLES COOPÉRATIONS AU SERVICE DU SPORT NORMAND

Pleinement impliqué dans la concrétisation de la CRdS, le monde économique est un acteur incontournable dans le développement des pratiques sportives. Pour les entreprises normandes, les activités physiques et sportives peuvent nourrir leur Responsabilité Sociale (RSE) et renforcer leurs engagements : entreprise à impact positif, contribution à l'activité économique locale, mise en valeur de la marque employeur...

A ce titre, la création d'un fonds de dotation normand contribue à fédérer les entreprises et à renforcer les passerelles entre le sport et le monde économique. La mobilisation d'acteurs économiques autour d'un outil de financement dédié peut ainsi leur permettre de coordonner des pratiques de mécénat déjà existantes afin de les rendre plus visibles et efficaces.

Mais l'implication du monde économique dans la nouvelle gouvernance du sport ne doit pas uniquement se traduire par la mobilisation de sources de financement et doit constituer un levier pour créer de nouvelles coopérations sur l'ensemble des champs du sport : recherche sur la performance, matériel sportif, transition numérique, développement des compétences et de l'emploi...

15%

Du mécénat normand (3 659 entreprises) était, en 2018, consacré au sport, soit plus de 5 millions d'€ (source : baromètre du mécénat 2020, ADMICAL)





- Créer un fonds de dotation pour impliquer les acteurs économiques sur des projets sportifs d'intérêt général.
- Impulser un effet de levier pour le mécénat sportif.
- Faciliter la mise en réseau des acteurs et les passerelles avec le monde économique.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Construire des appels à projets dans le champ du sport à travers le fonds de dotation.
- Soutenir des projets de coopération impliquant des acteurs publics et des entreprises privées.
- Renforcer les pôles de coopération sur des filières stratégiques (cluster, Pôle territorial de coopération économique...).
- Soutenir le projet sportif territorial.
- ..



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Création du fonds de dotation Nombre d'entreprises impliquées Nombre de projets soutenus Typologie des champs d'intervention





Le PST est l'occasion de réaffirmer la volonté d'un développement équilibré des territoires. Produits d'une histoire ou d'une géographie propre, les départements et les communes normands ne sont pas tous égaux face à leurs dynamiques sportives. Entre une métropole et des agglomérations attractives qui concentrent mécaniquement l'offre sportive, et des territoires ruraux à plus faibles marges de manœuvre, il appartient collectivement aux partenaires de la CRdS de mettre en œuvre des leviers d'ingénierie adaptés pour soutenir les projets qui favoriseront un développement équilibré et solidaire des territoires.

Cette structuration du sport normand se concentrera plus particulièrement sur le champ de la professionnalisation de l'offre tant en matière d'emploi que de montée en compétences des dirigeants et des élus locaux, sur celui des équipements sportifs pour faciliter leur accès au plus grand nombre, mais également pour les adapter aux spécificités locales et enfin dans celui des filières d'accès vers le haut niveau, qui constituent les piliers de l'excellence sportive en Normandie.



ENJEUX ISSUS DE L'ÉTAT DES LIEUX

Au regard des inégalités territoriales en matière de sport liées à la typologie du territoire, mais également aux politiques sportives développées, afin de rééquilibrer l'offre sportive quelques leviers prioritaires ont été identifiés :

- Créer un cadre d'action commun pour une politique sportive partagée et transparente.
- Développer une véritable ingénierie territoriale au service du développement de la pratique et des territoires.
- Engager un plan de modernisation des équipements permettant d'améliorer la « qualité d'expérience » des différents usagers.
- Accompagner les acteurs du sport dans l'adaptation de l'offre sportive.
- Structurer le haut-niveau dans une perspective de haute performance.

Des thématiques prioritaires

- **Emploi et formation**
- **Equipements sportifs**
- Haut niveau





POINTS DE REPÈRES



8ème

Région métropolitaine en taux d'équipement pour 10 000 habitants (hors lle de France) avec 17 000 équipements

29,4 ans

Âge moyen des équipements sportifs de Normandie et la moitié du parc à plus de 35 ans



Sportifs normands de hautniveau listés par le Ministère des Sports en 2022

Près de 12 000 emplois

dans la filière du sport avec environ 6 salariés sur 10 qui sont sur l'encadrement des pratiques



48% des établissements employeurs sont des clubs de sport

3 EPCI concentrent plus de 40% du total des emplois dans le champ du sport



171 m²

Surface moyenne des bassins normands pour 10 000 hab., contre 208 m² ‱ en moyenne dans les autres régions (hors lle-de-France)



53

Structures d'accession, d'excellence ou de centres de formation relevant des PPF fédéraux sont recensés 8

Centres de formation de sport professionnel

ATOUTS / LEVIERS

Une offre de formation élargie avec des opérateurs implantés localement

Une dotation globale satisfaisante notamment sur les équipements structurants dans les petites communes (terrains de grands jeux, courts de tennis, salles multisports)

Une terre de formation qui peut constituer un atout pour l'image régionale

Existence de dispositifs spécifiques (ex : « Team Normandie ») initiés par les collectivités aux côtés des aides d'Etat

FREINS

Une saisonnalité des emplois sur certains secteurs qui crée une tension et des difficultés de recrutement

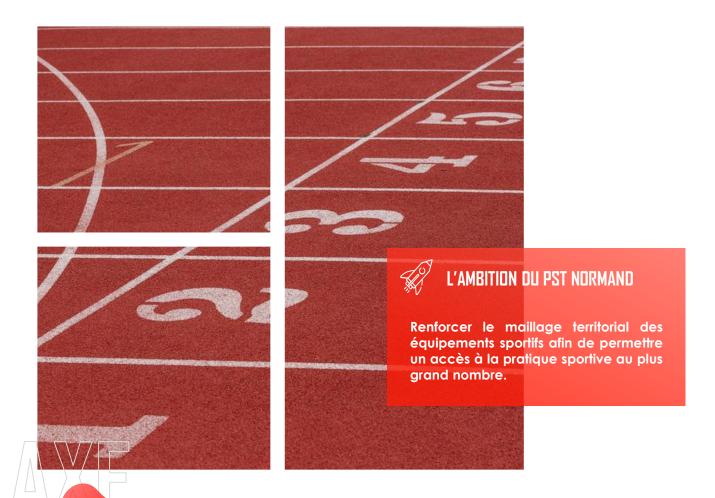
Une vétusté des équipements avec des enjeux de rénovation qui pèsent sur les capacité d'investissement des communes, notamment rurales

Une concentration des structures d'accueil et des clubs sur les aires urbaines normandes qui questionnent leur capacité à accueillir plus de sportifs ou de structures

Faibles infrastructures spécifiquement dédiées à l'entraînement des SHN et adaptés à leurs besoins







LES ÉQUIPEMENTS DE DEMAIN

Comme sur l'ensemble du territoire national, les équipements sportifs normands sont vétustes et un plan de modernisation doit être engagé. Mais au-delà de la réhabilitation et de la construction de nouvelles installations, les collectivités doivent, dans leurs projets, prendre en compte l'évolution des pratiques et des attentes des usagers.

L'émergence et le développement du sport en accès libre transforment les espaces de pratique. En ville, l'enjeu aujourd'hui consiste à proposer des installations ludiques et sportives de plein air, ouvertes à tous et ces installations font partie intégrante de l'aménagement des quartiers. Dans les espaces ruraux, les espaces et sites de plein air doivent davantage être qualifiés et aménagés.

Mais dans un contexte de contraintes budgétaires, le PST doit également favoriser la construction d'une véritable ingénierie territoriale, en mobilisant l'ensemble des expertises dont ont besoin les petites collectivités pour conduire l'aménagement durable de leur territoire en matière d'équipements sportifs.

Equipements sportifs normands pour 10 000 habitants contre 60 équipements pour 10 000 habitants en France métropolitaine (hors lle-de-France) selon les données du RES en 2020





- Soutenir la création d'une cellule d'expertise qui permette de disposer d'un observatoire des équipements sportifs afin d'accompagner les porteurs la de projets dans rénovation OU la création d'équipements (nouveaux modèles d'équipements, équilibre territorial, ingénierie...).
- Multiplier les équipements de proximité, accessibles et à l'usage du plus grand nombre.
- Développer des équipements sportifs à proximité des établissements scolaires dans un objectif de mutualisation des espaces et du développement des passerelles avec les clubs.



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'équipements de proximité construits Nombre d'outils créés Nombre d'accompagnements de collectivités Utilisation des outils Satisfaction des acteurs





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Créer des guides d'accompagnement pour les collectivités dans le dimensionnement des équipements sportifs.
- Cartographier l'ensemble des équipements structurants du territoire.
- Créer des outils qui accompagnent la prise des décisions des collectivités.
- Créer des projets conjoints mouvement sportif et collectivités pour l'utilisation des équipements de proximité.

• ...











POUR UN ACCÈS À TOUS AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES

Avec seulement 171 m² de bassin pour 10 000 habitants, la région se situe relativement loin de la moyenne de France hors Île-de-France (208 m²). Ce déficit en piscine concerne tous les départements normands et tout particulièrement la Manche (110 m²). Il apparait ainsi essentiel de soutenir les projets de construction, en lien avec une analyse fine des besoins de chaque territoire, mais également les piscines existantes en vue d'assurer la pérennité des équipements actuels et de diminuer les coûts de fonctionnement pour les gestionnaires.

Au-delà des piscines qui peuvent être structurantes à l'échelle d'un territoire, le PST pourra également impulser des projets innovants permettant d'accompagner les territoires dans l'apprentissage de la natation et le développement des activités aquatiques.

2000 **E** De coûts de fonctionnement par m² en moyenne en France pour une piscine communale couverte en 2019 (source : « Cap sur le coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales », Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales, 2021)





- Favoriser la concertation des acteurs (collectivité, mouvement sportif, État, secteur privé) autour du développement des espaces aquatiques sur l'ensemble du territoire.
- Analyser les besoins du territoire et accompagner les décideurs à la décision pour l'implantation de bassins d'apprentissage, d'activités adaptées ou sportives.
- Soutenir le développement de nouveaux modèles (gestion, ressources humaines, dimensionnement, équipements, transition écologique ...).





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Identifier les territoires carencés.
- Définir les nouveaux modèles de gestion des piscines et les coûts associés.
- Organiser des réunions de concertation des acteurs.
- Créer des outils afin d'accompagner la prise de décision.
-



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'espaces aquatiques créés Nombre de réunions de concertation organisées Nombre d'outils créés Utilisation des outils créés Satisfaction des utilisateurs des outils













L'EMPLOI SPORTIF, UN ENJEU DE TERRITOIRE

Le modèle sportif est soumis à de profondes mutations qui entrainent de nouveaux besoins en compétences et une professionnalisation accrue de l'écosystème associatif. L'amplification de la demande génère des besoins en emploi dans différents domaines : gestion administrative, encadrement de nouveaux publics, développement des structures... Le développement de l'emploi est ainsi un enjeu clé pour répondre aux multiples défis et mutations auxquels les clubs notamment sont confrontés.

Les clubs font ainsi face à plusieurs défis : le développement et la pérennité des modèles économiques et la gestion des ressources humaines. En effet, plusieurs structures normandes témoignent des difficultés de recrutement, d'employabilité et de valorisation des métiers du secteur qui impliquent la mise en place de véritable parcours de professionnalisation.

3 900

Établissements employeurs dans le secteur du sport qui totalisent, en 2018, près de 12 000 emplois (source : INSEE)





- Développer et pérenniser l'emploi sportif.
- Valoriser l'emploi dans le sport et son parcours de la formation à l'emploi.
- Accompagner l'attractivité des métiers du sport.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Créer des fiches métiers en associant le métier aux parcours de formation.
- Accompagner la mise en place de GPECT.
- Multiplier les actions de valorisation des métiers du sport.
-



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'emplois dans le sport Nombre de personnes en formation Nombre d'emplois à plein temps













LE SOUTIEN À LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES DIRIGEANTS

Face à l'essoufflement du modèle traditionnel de bénévolat ainsi qu'à la nécessité de diversifier l'offre sportive, la formation apparait au cœur des enjeux sportifs normands, notamment à destination des dirigeants afin de répondre aux multiples exigences liées à la gestion associative et à l'accueil des publics de plus en plus diversifiés (séniors, personnes en situation de handicap ou atteintes d'affections longue durée).

La formation est donc une priorité régionale réaffirmée dans le cadre de ce PST, mais elle se heurte au manque de temps ou de ressources permettant aux bénévoles des clubs de se former ainsi qu'à une offre parfois insuffisamment adaptée aux problématiques rencontrées. Si l'offre de formation existe d'ores et déjà en Normandie, les efforts restent à poursuivre pour garantir une accessibilité au plus grand nombre et engager des expérimentations pour apporter des nouvelles réponses en matière de formation des dirigeants.

50 Dirigeants bénévoles interviennent dans les clubs sportifs normands selon les données du CROS Normandie (2020)





- Encourager et soutenir la formation des dirigeants bénévoles des clubs.
- Accompagner les dirigeants dans leurs missions et l'acquisition de compétences liées notamment à la fonction employeuse.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Créer des formations adaptées à l'évolution des pratiques.
- Valoriser les formations existantes.
- Accompagner les dirigeants dans la gestion de la fonction d'employeur.
- Accompagner les associations dans la création de groupements d'employeurs.
- · ...



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre de dirigeants formés Nombre de nouvelles compétences développées Satisfaction des bénévoles dirigeants Maillage territorial de l'offre











LE HAUT-NIVEAU, DE LA FORMATION À LA PERFORMANCE

Tous les acteurs du sport (mouvement sportif, DRAJES, Éducation nationale, collectivités, partenaires privés) sont impliqués dans le développement du jeune sportif vers le haut niveau, dont le parcours démarre dans une école et / ou dans un club avant de se poursuivre dans les centres d'entrainement départementaux ou régionaux ainsi que dans les structures d'accession identifiées dans le cadre des Projets de Performance Fédéraux mis en place par les Fédérations.

Si le club est un acteur incontournable du processus de formation du sportif, les filières régionales d'accès au haut niveau sont les clefs de voûte du développement vers le haut niveau. Elles constituent un maillon essentiel, dans le cadre du PST, pour réaffirmer la place de la Normandie comme « Terre de formation ». L'effort devra être poursuivi pour accompagner au mieux les athlètes vers la haute performance et valoriser ainsi collectivement la dynamique régionale en faveur du haut niveau.

Structures de formation vers le haut niveau en 2018, réparties entre les structures d'accession (22), les structures d'excellence (6) et les centres de formation (10)





- Faire des athlètes des ambassadeurs du territoire au niveau national et international.
- Amener le monde économique à soutenir et accompagner les sportifs de haut-niveau.
- Soutenir les structures d'accession au haut niveau et les pré-filières.
- Encourager la création et le fonctionnement de structures d'excellence.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Valoriser le parcours des athlètes.
- Célébrer les athlètes normands ayant participé aux Jeux de Paris 2024.
- Créer des temps de rencontre entre les entreprises et les sportifs de haut-niveau normands.
- Accompagner les acteurs pour la création de structures d'excellence.
- Partager les expériences des acteurs.
- ...



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre de sportifs accompagnés Nombre d'entreprises qui soutiennent des sportifs de haut-niveau Nombre de structures d'accession au haut-niveau soutenues Nombre de structures d'excellence





Forte de ses potentialités, la Normandie peut s'appuyer sur le sport pour être un moteur du développement des territoires. Toutes les formes du sport peuvent être concernées : des événements mondiaux comme la Transat Jacques Vabre, les Jeux Olympiques et Paralympiques, l'accueil de sportifs de haut niveau, ou le développement de clusters dédiés au sport, comme le Pôle Hippolia pour la filière équine. Ces différents leviers contribuent au rayonnement de la Normandie à l'échelle nationale ou internationale. Si l'attractivité à travers le sport est multidimensionnelle, le PST cible plus particulièrement 3 leviers :

- Une politique de grands événements qui constituent une vitrine, mais qui doivent, dans le même temps, prouver leur capacité à générer des impacts concrets pour les territoires hôtes.
- Une démarche de structuration et de valorisation des sports de nature dans les stratégies touristiques et locales, notamment pour les communes rurales.
- L'animation territoriale autour des JOP 2024, afin d'apporter un héritage concret aux territoires.



ENJEUX ISSUS DE L'ÉTAT DES LIEUX

Au regard des pratiques, des actions déployées, mais également des caractéristiques du territoire, le développement d'une marque « Normandie Sport » devrait intégrer un ensemble de leviers prioritaires :

- Identifier un marqueur fort du territoire (qui ne soit pas nécessairement lié à une discipline).
- Organiser un ou plusieurs évènements de référence (grand public et/ou haut-niveau).
- Accompagner les athlètes et les acteurs du territoire à la transition entre le haut-niveau et la haute performance.
- Créer une expérience sportive normande de référence à destination des touristes.
- Structurer la filière économique du sport en Normandie afin qu'elle soit plus lisible pour l'attractivité du territoire.

Des thématiques prioritaires

- Événements
- JOP Paris 2024
- Sports de nature

43



POINTS DE REPÈRES



Des communes de Normandie labellisées « Terre de Jeux 2024 »

43,8

Millions de nuitées réalisées en Normandie en 2019, dont 67% dans le cadre de courts séjours (moins de 4 nuits) 11 événements d'envergure nationale



Sur 4 disciplines principales

Athlétisme Tennis Voile Équitation

65

équipements sportifs normands ont intégré le catalogue des Centres de Préparation aux Jeux

Entre 9 000 et 12 000 personnes

accueillies chaque année au Centre Sportif de Normandie dont 80% de sportifs

Filières d'excellence largement reconnues en Normandie en matière d'acteurs ou d'événements : équitation, natation et sports de nature

ATOUTS / LEVIERS

Des disciplines qui constituent des marqueurs identitaires et des filières d'excellence à l'échelle régionale (équitation, voile...)

Des sports de nature qui peuvent contribuer au développement du tourisme régional sur l'univers « Actif » porté par le CRT

Une qualité du patrimoine (littoral et espaces ruraux) qui constitue un atout pour répondre aux aspirations « nature » et « santé » du grand public

Une terre d'accueil des sportifs avec un centre sportif rénové et 65 équipements recensés comme CPJ

FREINS

Peu de communes impulsent une stratégie d'activation de leur territoire autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Une forte hétérogénéité territoriale qui ne facilite pas la construction d'une identité commune

L'absence d'un ou plusieurs événements à très forte visibilité et générant des retombées à l'échelon local (hormis départ de la Transat Jacques Vabre)

Une filière économique du sport à la marge dans l'économie régionale (0,8 % des emplois)













LES GRANDS ÉVÈNEMENTS ET LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 : UN VECTEUR DE RAYONNEMENT

Quelle que soit l'échelle géographique, l'organisation de grands événements sportifs est un facteur de rayonnement et contribue à révéler les qualités de la destination « Normandie ». Ils génèrent des retombées à court, moyen et long termes, qu'il convient de mesurer et de valoriser auprès des acteurs locaux. Le PST vise donc à soutenir les porteurs de candidatures potentiels tout en veillant à l'héritage des grandes compétitions pour le territoire.

De même, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 peuvent être des accélérateurs de projets, notamment pour les territoires labellisés « Terre de Jeux ». Si différentes initiatives émergent dans les territoires concernés, l'animation des territoires autour des JOP 2024 nécessite une réelle amplification et une plus large appropriation par l'ensemble des acteurs normands.

114

Communes et intercommunalités labellisées « Terre de Jeux » en Normandie en 2022





- Valoriser les retombées économiques des évènements sportifs sur le territoire.
- Animer et impulser la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec les acteurs labellisés (Terre de Jeux 2024, établissements Génération 2024, projets Impact 2024...).
- Renforcer le positionnement de la Normandie comme une terre d'accueil des grands évènements sportifs (dans l'organisation et l'accueil de la préparation des délégations).





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Créer un référentiel commun qui permet de mesurer les retombées économiques des grands évènements.
- Animer la communauté des collectivités Terre de Jeux 2024.
- Créer un évènement en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- Créer un catalogue à destination des délégations.
- ٠.



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Création du référentiel Nombre de collectivités Terre de Jeux Nombre de projets en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympique de Paris 2024 Nombre de délégations qui se préparent sur le territoire Nombre d'évènements organisés















LES SPORTS DE NATURE, UN ATOUT À STRUCTURER ET À METTRE EN VALEUR

Les activités de pleine nature sont dans une dynamique de développement croissante, notamment depuis la crise sanitaire, et elles peuvent représenter pour les territoires normands un véritable levier de transition économique et touristique. En effet, les sports et loisirs de pleine nature ont la particularité d'être en lien avec d'autres champs tels que les activités de bien-être et de remise en forme ou les découvertes culturelles (patrimoine naturel, gastronomie....). C'est également un vecteur d'éducation à l'environnement en veillant à la préservation des espaces naturels.

Si différents projets d'aménagements et d'équipements sont mis en œuvre avec un soutien qui ne doit pas diminuer d'intensité, ils ne constituent pas pour autant, à eux seuls, une gamme d'offres et un levier d'attractivité suffisants. Il est donc nécessaire d'accélérer la structuration des opérateurs de sports de nature, les conditions de leur développement et leur mise en réseau à l'échelle des territoires locaux.

3000

Km de GR composent le réseau d'itinéraire normand et plus de 640 km de côtes sur le littoral





- Cartographier les espaces de sports de nature normands.
- Qualifier et valoriser les espaces naturels (parcs naturels régionaux, sentiers de grandes randonnées GR, voies vertes, rivières.....) et les aménager pour permettre une pratique sportive en toute sécurité.
- Créer des outils d'accompagnement à la structuration et au développement des sports de nature, et notamment pour les mobilités douces.





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Développer des partenariats avec les plateformes de data tracking.
- Aménager les espaces d'activités de pleine nature.
- Valoriser les espaces de pratique.
-



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre de guides créés Nombre d'itinéraires recensés Nombre de territoires engagés dans la démarche















LA NORMANDIE, UNE DESTINATION SPORTIVE GRÂCE AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

La région Normandie offre des espaces naturels, tant terrestres que maritimes qui contribuent à la richesse et à l'identité régionale. A ce titre, les activités de pleine nature sont intégrées dans la stratégie touristique du Comité Régional de Tourisme et peuvent être des vecteurs de rayonnement et d'attractivité du territoire. Au-delà de la dimension touristique, les principales activités sportives des normands relèvent également des sports de pleine nature, à travers la randonnée, la pratique du vélo ou de la course à pied en milieu naturel.

L'identité normande à travers les activités physiques de pleine nature (APPN) est ainsi un axe clé du projet sportif territorial normand en promouvant le tourisme sportif et expérientiel. Il s'agira également de mieux valoriser l'offre présente sur le territoire et sur l'ensemble de l'année, notamment autour de ses filières d'excellence : équitation, nautisme...

1ÈRE

Région économique par l'emploi (18 000) et le chiffre d'affaires (1,3 milliard d'euros) sur la filière équine (source : conseil des chevaux de Normandie – observatoire 2019)





- Développer une offre de tourisme sportif ludique « sports de nature ».
- Réunir l'ensemble des acteurs du sport et du tourisme afin de marketer et d'en faire la promotion.
- Créer une plateforme dédiée à l'offre du sport de nature sur le territoire.
- Intégrer le développement durable et la biodiversité comme marqueur identitaire fort de cette offre.
- Valoriser et soutenir les filières d'excellence normandes sur les activités de pleine nature (exemple : filière équine, filière nautique...).





EXEMPLES DE LEVIERS D'ACTION

- Mettre en valeur le territoire, son histoire et ses mémoires au travers d'une offre sportive.
- Réunir l'ensemble des acteurs pour la création et le marketing de l'offre touristique sport de nature.
- ...



SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'offres de tourisme sportif à destination du grand public Nombre de réunions avec les acteurs du sport et du tourisme Lancement de la plateforme Nombre d'offres référencées sur la plateforme Nombre d'itinéraires référencés sur la plateforme Statistique de fréquentation de la plateforme



3. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

S'APPUYER SUR LES TERRITOIRES ET LES SOUTENIR

Les différents territoires (départements, métropole, EPCI, communes...) qui composent la région Normandie ont, pour la plupart, engagé des stratégies de développement des pratiques sportives pour répondre à leurs enjeux spécifiques. Leur compétence relève en grande partie des questions d'équipements sportifs, d'accès à la pratique, des sports de pleine nature ou encore du soutien au mouvement sportif.

Le projet sportif territorial invite chaque acteur à dépasser ce cadre et à renforcer les dynamiques de coopération au profit d'une plus grande efficience des moyens. Pour autant, il entend également conforter le rôle des acteurs locaux dans les territoires, en se positionnant comme un outil de proximité. Ainsi, les membres de la CRdS souhaitent soutenir des approches adaptées aux spécificités des territoires, dont le développement du sport est lié aux atouts géographiques et aux caractéristiques de ces espaces (littoral, périurbain ou rural...). Plusieurs leviers pourront être actionnés dans ce but : une coopération différenciée au plus près des besoins, des dialogues territoriaux, le soutien à des projets locaux, la mise à disposition de capacités d'observation et de connaissance des territoires...

UN PROJET SPORTIF TERRITORIAL OUVERT

Volontairement, le PST fixe des axes prioritaires sur lesquels une mobilisation de l'ensemble des collèges de la CRdS semble incontournable au regard des constats posés.

Les actions mises en œuvre dans les différents axes restent à l'initiative de porteurs de projets locaux ou des membres de la CRdS et viendront alimenter le déploiement du projet et les travaux de la conférence des financeurs du sport.

Ainsi, le PST n'a pas vocation à être un plan d'action figé. Sur chacun des défis, des feuilles de route ou des plans d'actions spécifiques pourront être construits au cours de la période. Chaque année, la CRdS sera l'occasion de mesurer le niveau d'avancement des projets et de proposer d'éventuelles adaptations ainsi que les thèmes de réflexion pour l'année à venir.

Une dynamique de co-construction à faire vivre

Au-delà des instances prévues par le décret, des groupes de travail pourront être constitués de manière souple et en fonction des besoins, pour associer les acteurs sportifs aux prises de décision et au suivi du PST sur des thématiques précises

Ces espaces viseront à fluidifier les échanges et permettront, dans le dialogue, d'ajuster les axes prioritaires, de les approfondir et d'engager, le cas échéant, de nouvelles initiatives.

UNE ÉVALUATION RÉGULIÈRE À ENVISAGER COLLECTIVEMENT

La progression et le déploiement du PST seront suivis par un dispositif adapté, basé sur les indicateurs généraux rattachés à chaque axe mais surtout sur les modalités d'évaluation définies sur les différentes actions mises en œuvre. Un groupe de travail dédié à l'évaluation pourra être mis en place avec pour rôle de mesurer les avancées et les impacts des plans d'actions engagés.

